

L'histoire collective du chemin d'un texte de *Prescrire* (1)



La chaîne de rédaction collective *Prescrire* représente une procédure complexe et exigeante. Elle a pour objectif d'assurer la publication de textes fiables, adaptés aux besoins des abonnés et à jour.

1

Pour chaque rubrique, le choix des projets de textes est réalisé collectivement par un **groupe de rédacteurs**, coordonné par le responsable de rubrique.



2

Le calage précis du texte est confié au **rédacteur principal**, secondé par un **rédacteur référent** choisi parmi les rédacteurs expérimentés. Ce calage est discuté ensuite par un **groupe de rédacteurs**, dont le responsable de rubrique et le responsable de la Rédaction.



3

Une recherche documentaire est mise en œuvre par les **équipes du Centre de documentation Prescrire** et de l'**Unité documentation firmes et agences**. Elle est complétée selon les besoins apparus au cours de l'élaboration.



4

Le **rédacteur principal** rédige les premières moutures soumises au **rédacteur référent** qui discute le plan, vérifie l'intelligibilité, la cohérence des arguments, l'appui bibliographique, et aide à séparer faits établis, hypothèses, interprétation.



5

Le texte abouti est confié avec les éléments du dossier au **responsable de rubrique**, qui réalise un premier contrôle du texte, références en main, et apporte les améliorations lui semblant nécessaires.

